

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Fr. 1 50 4 14 7 28
Etranger 3 8 14 28

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal 114 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, édition 15 cent.
La Suisse... 80
L'Étranger... 85
Réclames... 50

Nouvelles du jour

Violent bombardement en Lorraine. Nouvelle poussée anglaise au nord de la Somme.

Le dernier communiqué français signale que l'artillerie déploie une activité intense en Lorraine, dans la région de Château-Salins. C'est le théâtre où se produisit, en août 1914, l'offensive de l'armée Castelnau contre le front Delme-Morhange-Sarrebourg, c'est-à-dire contre la ligne de chemin de fer Metz-Strasbourg.

La probabilité d'événements importants dans cette région, au cours de 1917, est de plus en plus grande.

Le canon est aussi très actif dans quelques secteurs des Vosges.

On annonce que le général Nivelle vient de faire une tournée d'inspection en Haute-Alsace.

En Picardie et dans la régionilloise, les Anglais continuent à tenir l'adversaire en haleine.

Sauf deux ou trois organes, la presse française a fait bon accueil à la note de la Suisse à l'Allemagne au sujet du blocus sous-marin. Une phrase seulement est l'objet de ses critiques : le Conseil fédéral, par souci d'équilibre, aurait mis sur le même pied la série de mesures prises par les deux belligérants en contradiction avec le droit des gens et les accords internationaux.

Comparés, ajoutent-ils, les procédés des Alliés avec ceux des empires centraux, quelle erreur d'appréciation !

Mais, précisément, le Conseil fédéral s'est abstenu de comparer. Il s'est contenté de rappeler que « le blocus maritime décrété par le gouvernement de l'empire allemand fait suite à une série de mesures prises par les deux partis belligérants, en contradiction avec le droit des gens et les accords internationaux, par lesquelles notre liberté d'action, en matière économique, s'est déjà trouvée restreinte ».

Le Conseil fédéral ne s'occupe que de la Suisse. Il s'abstient de juger les procédés des belligérants les uns à l'égard des autres. Les hautes autorités d'un pays neutre qui souffre gravement de l'état de guerre de ses voisins ont bien le droit d'élever une plainte au sujet des restrictions qui sont apportées à nos échanges commerciaux et à notre ravitaillement.

M. Wilson a maintenant les réponses de tous les gouvernements neutres à son appel contre l'Allemagne. Seule, la Bolivie, qui n'est point un pays maritime, annonce qu'elle se solidarise avec les Etats-Unis, c'est-à-dire, apparemment, qu'elle rompt les relations diplomatiques avec l'empire allemand. La Bolivie et l'Allemagne sont assez loin l'une de l'autre et leurs rapports sont d'importance minime pour que le gouvernement de La Paz ait pu se résoudre allégrement à un geste tout platonique.

L'Espagne, qui n'avait pas voulu se joindre à l'initiative de M. Wilson en faveur de la paix, a de nouveau exprimé par une nuance significative qu'elle ne veut rien avoir de commun avec l'Etat qui l'a déjouée, il y a dix-huit ans, de ses colonies.

Le gouvernement madrilène a très énergiquement protesté à Berlin, non seulement au nom de ses droits, mais au nom de l'humanité ; mais il n'a pas fait à M. Wilson de réponse personnelle ; il s'est borné à transmettre à Washington une copie de sa note à l'Allemagne.

L'attitude de la République argentine est celle qui s'est le plus écartée de la ligne que M. Wilson avait tracée aux neutres dans son discours au Congrès. On a vu que le cabinet de Buenos-Ayres s'est borné à exprimer à Berlin « le regret que l'Allemagne fût obligée de recourir à des mesures aussi extrêmes ». L'antipathie des Argentins pour les Américains du Nord a saisi l'occasion de se manifester par cette dissonance diplomatique. On en est très irrité à Washington et il est question de punir la grande République du Sud par un retrait de faveurs financières.

Au total, M. Wilson éprouve un mé-

compte ; mais il n'est pas homme, comme nos diplomates d'Europe, à se croire désolé pour autant. S'étant posé, il y a quelques semaines, devant le monde en champion de la paix, il se réjouira, au fond, de constater, par les réponses qu'il a reçues, qu'un ardent désir de paix anime tous les Etats restés jusqu'ici en dehors de la catastrophe.

On attend, avec une naturelle anxiété, ce qui adviendra aux navires américains partis pour l'Europe. S'ils sont torpillés, les hostilités sont certaines entre les Etats-Unis et l'Allemagne. S'ils arrivent à destination, c'est que l'Amérique allemande, malgré ses menaces, aura décidé de tempérer ses méthodes. Une information d'Amsterdam prête précisément au gouvernement allemand de vouloir négocier avec les neutres en vue de modifier, dans une certaine mesure, les termes de la note du 31 janvier. Dans les cas de torpillages de ces jours-ci, on a remarqué que les équipages et les passagers avaient eu presque tous la vie sauve. Les navires envoyés au fond sont nombreux, mais le chiffre des victimes est relativement peu élevé. Il est vrai que les passagers se font rares et que les équipages sont réduits à la plus simple expression.

Dans un projet dont nous avons parlé, le sénateur français Henry Bérenger proposait la levée en masse de tous les Français, hommes et femmes, pour contrebalancer la levée en masse décidée par l'Allemagne.

L'idée était patriotique et généreuse. Mais on s'est aussitôt demandé : « A quoi vont être employés tous ces mobilisés ? » M. Henry Bérenger eût été bien embarrassé de prévoir pour tous une occupation. M. Clémentel, ministre de l'économie nationale, a déposé, au Sénat, un projet plus pondéré en ce qu'il ne met en réquisition militaire que les hommes de selze à soixante ans et seulement dans le cas où les enrôlements volontaires ne suffiraient pas.

Est-ce que cela permettra enfin de renvoyer temporairement dans leurs foyers les agriculteurs des plus anciennes classes pour qu'ils puissent procéder aux semencements du printemps ? La loi votée dans ce sens en faveur de l'agriculture risque de n'être pas appliquée à temps. Il serait sain aussi de faire occuper, des multitudes de postes par les réquisitionnés pour envoyer au front les embusqués qui se coudoient dans les administrations.

Le gouvernement français oblige les administrations de journaux à réduire leur consommation de papier ; mais la mesure est si singulièrement exécutée que, proportionnellement, certains journaux sont plus atteints que d'autres. Le sacrifice, qui doit être d'un septième, se trouve être, pour la Croix, de 50 %. La hâte des employés a peut-être produit des erreurs d'appréciation. M. Gustave Téry, dans l'Œuvre, flaire une autre explication :

« Le Matin, dit-il, aura droit à 3 mètres de papier, parce qu'il est ministériel ; l'Œuvre n'aura droit qu'à 2 mètres, parce qu'elle est de l'opposition, et la Croix n'aura droit qu'à un mètre, parce qu'elle est réactionnaire. »

Les journaux italiens parlent à nouveau d'un vieil incident diplomatique qui avait fait du bruit en son temps. Quand, en 1905, M. Loubet, président de la République française, alla à Rome rendre visite à Victor-Emmanuel, Pie X envoya une protestation à tous les Etats ayant un ambassadeur accrédité auprès du Vatican. M. Loubet était le premier chef d'Etat catholique qui fut allé à Rome depuis 1870, et le Vatican, selon les traditions établies par Pie IX et maintenues par Léon XIII, considérait comme offensante pour le Pape la visite d'un

souverain ou d'un représentant d'un Etat catholique au roi d'Italie, dans la capitale du royaume, enlevée au Saint-Siège par les troupes de Victor-Emmanuel II.

La protestation du Pape, qui devait rester confidentielle, fut publiée par Jaurès, dans l'Humanité. Le parti anticlérical français en prit prétexte pour rompre les relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège.

On a affirmé alors et répété depuis que l'indiscrétion commise par l'Humanité était le fait du prince de Monaco, qui avait voulu par là provoquer une rupture entre la France et le Vatican.

Or, le ministre plénipotentiaire du prince de Monaco vient d'envoyer au Corriere d'Italia une lettre du cardinal Gasparri, en date du 20 août 1916, par laquelle le secrétaire d'Etat de Benoit XV donne l'assurance formelle que le Saint-Siège considère comme sans fondement le bruit qui avait couru et qui court encore sur l'attitude du prince de Monaco en 1905. Le Vatican n'y ajoute aucunement foi.

La lettre du cardinal Gasparri répond à une première lettre du ministre de la principauté de Monaco.

Il est curieux de constater que le prince de Monaco a attendu plus de dix ans pour se disculper d'une accusation grave qui avait fait beaucoup de bruit en Europe.

LETTRE DE GENÈVE

Economie forcée. — Au Grand Conseil. — Conseillers administratifs. — Caisse scolaire d'assurance-maladie. — Température polaire.

Genève, 12 février. Le vent souffle à l'économie ; bon gré, mal gré, il faut faire de nécessité vertu. C'est à l'Etat de prêcher d'exemple ; les villes et les communes suivront. A lire les arrêtés successifs du Conseil fédéral, on se rend compte des difficultés croissantes de la situation économique de la Suisse. Le combustible se raréfie et atteint des prix de plus en plus élevés. Coûte ce coûte, par cet hiver-rigoureux, on ne peut se passer de feu. L'emploi du gaz pour la cuisine et l'éclairage s'est généralisé à tel point que nombre de ménages ne possèdent pas d'autre moyen de chauffage et de préparation des aliments. La ville, qui a monopolisé les services industriels, a pris des mesures sévères pour diminuer la consommation du gaz. Chaque abonné a le droit de brûler, au prix de 22 centimes le mètre cube, les trois quarts du volume utilisé durant le mois correspondant de l'année dernière. Au-dessus de cette norme, l'abonné paye, à raison de 88 centimes le mètre cube, l'excédent consommé. Aussi, chacun se fait-il une obligation de surveiller son compteur et de ménager l'emploi du précieux combustible.

L'éclairage public des routes cantonales est réduit d'un tiers, ainsi que celui des artères communales ; plusieurs villages, en effet, sont exclusivement éclairés au gaz.

Enfin, le Conseil d'Etat vient de prendre un arrêté ordonnant la fermeture à minuit des théâtres, cinémas, cafés, bars et autres lieux de plaisir.

Ainsi, qu'on le veuille ou non, par la force des choses, la liberté individuelle subit de graves atteintes, et, pour peu que cela dure, tel « sauve-qui-peut » du vendredi saint, émané de toute croyance religieuse, sera contraint de vivre comme un Chartreux et de faire trois ou quatre carêmes par an.

La question des conseillers administratifs continue à agiter le Grand Conseil. Deux séances ont déjà été presque entièrement consacrées à cet objet, et, samedi prochain, nous aborderons le troisième débat.

Chaque fois que, en déposant un projet de loi, le Conseil d'Etat obéira à un motif personnel plutôt qu'à une raison de principe, il provoquera la méfiance du législateur et la confusion des idées.

Le régime du maire et des adjoints, consacré par la constitution de 1847 et la loi organique de 1849, a fait ses preuves. Les communes, comme les contribuables, se trouvent bien de ce régime. Jusqu'ici, en règle générale, on peut poser en principe que l'administration communale n'a jamais donné lieu à des plaintes ni à des critiques fondées. Pourquoi donc changer le mode de faire actuel ? Parce qu'on espère, de cette façon, débarrasser Plainpalais de la tutelle encombrante de M. Willemin et donner à plusieurs aspirants en magistrature municipale des titres, des honneurs et des prébendes.

Malgré une forte et tenace opposition, le projet réunira la majorité du Grand Conseil. Mais, comme c'est une loi constitutionnelle, le peuple sera appelé à la ratifier. Il y a gros à parier que ce bloc entartré sera repoussé par le souverain.

Dans ces conditions, était-ce vraiment la peine d'agiter l'opinion publique et de provo-

quer une longue et oiseuse discussion dans le Grand Conseil ?

Un intéressant projet de loi créant une caisse scolaire d'assurance-maladie vient d'être déposé par M. le député socialiste Nicolet.

Tous les élèves des écoles enfantines, primaires, secondaires et spéciales seraient obligatoirement portés sur cette caisse.

Chaque élève paye une cotisation de dix centimes par semaine.

La caisse, administrée par la commission scolaire, assure des soins médicaux et pharmaceutiques, ainsi que le séjour gratuit dans les hôpitaux et sanatoria.

En principe, les députés unanimes estiment que cette initiative répond à un besoin ; mais le mode d'application de la loi soulève de nombreuses critiques.

Les uns voudraient substituer au principe de l'obligation celui de la « facultativité » et de la liberté. D'autres estiment que le mode de perception des cotisations est défectueux, que beaucoup de parents ne consentiraient même pas à ce léger sacrifice et que, en définitive, ce sera de l'assistance, puisque ce sera l'Etat qui soldera nombre de cotisations.

La commission sera chargée de mettre d'accord ces opinions divergentes et de rendre le projet initial acceptable à l'ensemble de la population.

Aujourd'hui, la vague de froid vient nous souffrir depuis trois semaines semble s'éloigner. Le dégel commence et ce retour à une température plus élémentaire est salué avec plaisir. A la campagne, le thermomètre a enregistré, vendredi matin, 18° de froid. Depuis l'hiver 1878-79, on n'avait jamais souffert d'un pareil refroidissement.

Nous n'avons pas le droit de nous plaindre, quand on pense que des millions d'hommes passent les nuits à la belle étoile, exposés aux injures du froid et aux dangers de mort.

Un personnage qui a ses petites et ses grandes entrées dans le monde politique français et qui arrive de Paris, nous affirme aujourd'hui même que, sur le front franco-anglais, il se prépare une offensive monstrueuse, avec des moyens d'action d'une puissance inouïe.

Acceptons-en l'augure et souhaitons que ce grand coup contribue à abréger la durée de la guerre et à hâter la paix à laquelle aspire la malheureuse Europe.

Croquis de frontière

L'infanterie argovienne occupe les villages d'Ajoie. Comme il fait très froid, les soldats ont été autorisés à se rendre par section dans des Auberges où, de gros bidons étant amenés depuis la cuisine militaire, ils « touchent » l'ordinaire.

L'Auberge est pleine de soldats, vieille Auberge aux salles basses et fumeuses, aux murs garnis de la chrono représentant le passage aux Verrières et du portrait du général Herzog, — souvenirs qui n'ont point encore cédé le pas à d'autres.

Les fantassins ont tout envahi. Il ne reste qu'une petite table, dans un coin, pour les civils. C'est suffisant : ils sont trois.

Après un quart d'heure de brouhaha, tout à coup, un silence.

Le point est apparu sur la porte, capote bleu horizon, trois chevrons au bras gauche, les brigades de deux blessures, la croix de guerre avec palme, et l'étoile, insigne de la citation. C'est un sergent français à l'allure crâne, quelque chose de décidé dans le regard. Un beau gars. Il salue.

Un bruit de chaînes remuées s'est fait entendre. Car il faut savoir que nos Argoviens sont profondément respectueux de la valeur militaire.

Tout le section est debout, et salue. Le Français, les yeux mouillés, remercie d'un sourcil, et, très simple, va s'asseoir à côté des gens du village, à la petite table.

La, on a vite compris. Le sergent Brizard, qui habitait le village jusqu'en août 1914, est en permission. Il vient d'arriver. Il a fait « Souchez — vous savez, la sucrerie ! — la Sonime, Verdun (jamaais il n'a vu des maisons basses comme toutes celles de Fleury devant Douaumont). Pour venir, il a passé par Morlèze, mais que des autres permissionnaires se rendant en Suisse. C'était très pourrissant bien plus facile d'entrer par Dôle. » Nous n'en étions pas si boin... Mais c'est tout. Le point n'est point homme à fournir des renseignements. « Ça nous a déjà coûté trop cher ! »

Brizard — ceci entre nous — n'a pas toujours été le brillant sous-officier que voilà. C'était un assez pauvre cultivateur d'usine, chargé de famille.

Il vient de voir sa femme et ses enfants. Sans doute, il y a de ses secoues, mais la vie est dure quand même.

Les fantassins argoviens, bien vifs, ont su beaucoup de choses... Il ne faut pas que le poilu

retourne au front « sans rien ». Un soldat — aussitôt que Brizard a quitté l'Auberge — fait une queue. Elle rapporte soixante-dix-huit francs. La somme est remise, le même soir, au défenseur de Verdun.

Le lendemain, réglementairement, Brizard est en civil. Devant la maison qu'il a quittée à la mobilisation, il se promène avec deux de ses enfants. Il raconte « le coup des Argoviens ».

« Il ne faut pas dire de mal des Suisses allemands, ajouta-t-il, ce sont des gailards qui ont de ça ! » D'un coup de poing sur la poitrine, Brizard a fait danser sa décoration.

Alfred Ribbaud.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 11 février

Communiqué français du 12 février, à 3 h. de l'après-midi :

Dans la région de Berry-au-Bac, nous avons fait exploser avec succès deux mines à la côte 108.

En Champagne et en Artois, activité de patrouilles au cours de la nuit.

Nous avons réussi deux coups de main, l'un en Artois, l'autre dans le secteur de la côte 204.

Communiqué allemand du 12 février : Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht : A l'est d'Armentières et au sud du canal de La Bassée, des attaques anglaises effectuées après une violente préparation d'artillerie ont échoué.

Pendant la nuit, nos positions des deux côtés de l'Ancre ont été l'objet d'un feu violent. Pendant la nuit, les Anglais ont attaqué six fois les tranchées détruites depuis Serre jusqu'à la rivière. Toutes les attaques ont été repoussées. L'ennemi, dont les troupes étaient revêtues, pour la plupart, des capotes blanches, a subi de lourdes pertes dans notre secteur de défense au nord de Serre et dans le corps à corps.

L'évacuation d'une ligne de tranchées devenue inutilisable, au sud-est de Serre, a été effectuée avant l'attaque anglaise, conformément au plan et sans difficulté.

Journée du 12 février

Communiqué français d'hier jeudi, 12 février, à 11 h. du soir :

Activité intense des deux artilleries dans la région de Bezanges et dans quelques secteurs des Vosges.

Journée calme partout ailleurs.

Communiqué anglais d'hier lundi, 12 février, à 8 h. 25 min. du soir :

De nouveaux progrès ont été réalisés au cours de la nuit dernière, au nord de l'Ancre, vers la route de Beaumont à Puisieux. A la suite d'une opération exécutée sur un front restreint, nous avons occupé sans difficulté environ 600 mètres de tranchées et fait un certain nombre de prisonniers.

L'ennemi a attaqué au début de la nuit nos nouvelles positions au sud de Serre. Sous nos feux de mitrailleuses et nos tirs de barrage, il a été aisément rejeté.

Nos patrouilles ont pénétré, cette nuit, sur un certain nombre de points dans les lignes ennemies. Un de nos détachements a fait exploser un dépôt de munitions au sud-est d'Armentières et ramené des prisonniers.

Un détachement ennemi qui se concentrait ce matin dans ses lignes au nord-est de Neuville-Saint-Vaast a été dispersé par nos tirs d'artillerie.

Des bombardements ont été exécutés avec succès aujourd'hui au nord de la Somme, ainsi que vers Armentières et Ypres.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Vienne, 12 février.

Sur le front du Tyrol, nos troupes ont effectué avec succès deux opérations. Dans le val Sugana, un détachement du régiment d'infanterie 14 s'est emparé d'une position ennemie au sud du défilé de Coaldar. Il a fait prisonniers deux officiers et plus de 60 hommes et s'est emparé d'une mitrailleuse, de deux fusils automatiques, de fusils et de lance-bombes.

Dans le secteur de Valarsa, les carabinieri impériaux ont assailli de nuit une position avancée italienne dans le défilé de Lano, faisant 22 prisonniers et capturant une mitrailleuse.

Rome, 12 février.

Dans la ceinture de collines à l'est de Gorizia, dans la journée du 11 et dans la nuit du 12, de violentes attaques et contre-attaques ont alterné avec d'intenses bombardements. Nous avons partout rétabli entièrement nos lignes et avons repoussé nettement l'adversaire, lui infligeant des pertes et lui faisant plus de 100 prisonniers, parmi lesquels quelques officiers.

Des bijoux et de l'or

Du Petit Journal de Paris : Il s'agit de pousser à la constitution d'une encaisse or nouvelle, formée de la masse énorme des bijoux de France. Cette masse d'or permettrait à la Banque de France de rendre plus disponible son encaisse.

Dans les usines Krupp

Le Rousskoï Slov donne les renseignements suivants recueillis par l'état-major des armées du front de Riga sur l'activité des usines Krupp : Aucun prisonnier de guerre ne travaille chez Krupp ; il y a quelques sujets neutres, en tout 30 Suisses et 25 Hollandais. On fabrique actuellement de nouveaux canons de 120, dont le modèle est tenu secret ; on vient de terminer 7 canons de 420, qui ont demandé un an de travail.

La rupture germano-américaine

Les Allemands d'Amérique On mande de New-York au Daily Mail que, pendant les quatre derniers jours, 4700 Austro-Allemands ont, rien qu'à New-York, sollicité leur naturalisation américaine. Des brochures sont distribuées gratuitement pour expliquer aux Allemands comment on devient citoyen américain.

Les Américains d'Allemagne

M. von Stumma, sous-secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, a fait les déclarations suivantes au représentant de la « Correspondance Norden » :

Vous demandez quel sera le sort des Américains restés en Allemagne. Je vous dirai d'abord qu'il existe entre la Prusse et l'Amérique le traité du 11 juillet 1799, toujours valable pour l'empire et qui contient, dans ses articles 23 et 24, des dispositions spéciales sur le traitement réservé, en cas de guerre, aux ressortissants des deux Etats et à leurs biens ainsi qu'aux prisonniers de guerre. Ces articles ont été formellement maintenus dans le traité du 1er mai 1828 que le gouvernement américain a invoqué à diverses reprises pendant la guerre.

Aux termes de ces articles, les négociants américains, en Allemagne et les négociants allemands en Amérique peuvent demeurer, en cas de guerre, encore neuf mois dans le pays ; ils peuvent faire rentrer leurs créances et liquider leurs affaires. En outre, il leur sera permis de quitter le pays sans être empêchés et d'emporter avec eux toute leur fortune sans être gênés ou empêchés. Ce qui est valable en cas de guerre est naturellement valable, à plus forte raison, pour le cas de la rupture des relations diplomatiques, qui a eu lieu, à notre regret, entre les Etats-Unis et nous.

Un démenti américain

Un télégramme de New-York dément en ces termes l'information de l'Associated Press, suivant laquelle l'Allemagne chercherait encore à empêcher la guerre avec les Etats-Unis :

« La nouvelle d'après laquelle l'Allemagne aurait adressé une note aux Etats-Unis pour leur suggérer que les gouvernements belligérants devraient ouvrir des négociations pour empêcher de nouvelles hostilités, est formellement démentie d'une part par M. Lansing, secrétaire des affaires étrangères, et, d'autre part, par M. Ritter, représentant de la Confédération helvétique, qui est également chargé des intérêts allemands en Amérique. »

IL Y A UNE ANNÉE

18 février 1916

Echec d'une attaque allemande sur les pentes ouest du plateau de Vimy (Artois) et dans la boucle de l'Aisne, au nord de Soissons.

A Seppois, devant la trouée de Bellort, les Allemands s'emparent d'une position.

En Albanie, les troupes autrichiennes atteignent l'Arban.

La presse austro-hongroise publie la lettre du roi de Monténégro du 14 janvier, demandant la paix à François-Joseph.

La guerre sous-marine

Le cas du « Saint-Louis »

New-York, 10 février. Le New-York Globe estime que le refus du gouvernement de Washington de faire convoquer le paquebot Saint-Louis fait partie de la politique générale que le gouvernement a jugé utile d'observer vis-à-vis de l'Allemagne, qui se résume en ceci : « Washington veut laisser à Berlin l'initiative des hostilités. »

Une note de la Chine

Pékin, 9 février. Le gouvernement chinois a remis au ministre d'Allemagne à Pékin une note relative à la décision de l'Allemagne de mener la guerre sous-marine à outrance.

Dans cette note, le gouvernement chinois, relevant qu'une semblable mesure est inadmissible, proteste énergiquement et exprime l'espoir que cette note ne sera pas appliquée.

Le gouvernement chinois ajoute que, si le gouvernement allemand ne fait pas attention à ces protestations, il sera forcé de rompre les relations diplomatiques avec le gouvernement allemand, afin de contribuer par cette démarche au respect des droits des neutres.

En même temps, le gouvernement chinois a adressé une note au ministre des Etats-Unis à Pékin dans laquelle il déclare qu'il se joint complètement au point de vue des Etats-Unis et fait connaître sa réponse à l'Allemagne.

Les torpillages

Londres, 12 février. L'équipage du vapeur grec Vasilisa Olga a été débarqué. Le vapeur a été abordé par un sous-marin. Les Allemands firent descendre l'équipage dans les canots et firent sauter le navire.

Londres, 12 février. Le vapeur Sallach, de Belfast, a été coulé. Un sous-marin a ouvert, sans avertissement, le feu contre le vapeur, tuant un mécanicien, blessant grièvement deux matelots et fracassant des chaudières. Le reste de l'équipage a été recueilli après être resté neuf heures dans un canot.

Londres, 12 février. Le Lloyd annonce que le vapeur anglais Lycia et le chabotier Ostrich ont été coulés.

Sains et saufs

Marseille, 12 février. (Havas.) — Trois vapeurs sont arrivés hier provenant d'Oran, Bone, Philippeville (Algérie) et Salonique, portant un total de 2000 passagers.

Le message d'un amiral anglais

Londres, 12 février. (Reuter.) — Au cours d'un meeting à Greenwich, en faveur de l'emprunt de guerre, le député Benn a lu le message suivant de l'amiral Bacon, commandant du service des patrouilles de la Manche :

« Ne vous inquiétez pas trop au sujet des sous-marins. Notre marine leur donnera toute l'anxiété qu'ils désirent. La bravoure magnifique de nos marins de la marine marchande déjouera les calculs allemands à la fin de la guerre aussi complètement que notre « méprisante petite armée » l'a fait au commencement. Les Allemands jugent les autres selon leur propre mesure. Ils croient que notre pays sera pris de panique et que nos marins marchands seront effrayés. Vous n'allez pas être effrayés, ni pris de panique, ni effrayés, si vous voulez essayer de faire votre devoir sur terre en augmentant l'emprunt de guerre, aussi bien que nous faisons notre devoir sur mer en coulant les sous-marins. Vous ferez de l'emprunt un succès si grand qu'il donnera à l'ennemi le coup de grâce. »

A la cour d'Autriche

L'ancien grand-maître de la cour d'Autriche, prince Montenuovo, a donné sa démission ; il est remplacé par le prince Hohenlohe-Schillingfürst.

Le comte Lanckoronski, premier chambellan, est remplacé par le comte Berchtold, ancien premier ministre et ministre des affaires étrangères, qui était grand-maître de la cour de l'archiduc héritier, actuellement régnant.

Gaillaume II à Vienne

Vienne, 12 février.

(B. C. V.) — Ce matin, l'empereur d'Allemagne, accompagné d'une suite importante, est arrivé à Vienne, rendre visite au couple impérial. A la gare, se trouvaient l'empereur, les archiducs, la femme de l'ambassadeur d'Allemagne. Avec l'empereur, se trouvaient l'ambassadeur d'Allemagne, ainsi que les attachés militaires et naval qui étaient allés à sa rencontre.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Prière de carême prescrite par l'épiscopat français

Voici le texte de la prière quotidienne que les évêques de France prescrivent, sur la proposition des cardinaux de Reims et de Paris, pour le prochain carême :

« O Jésus, présent dans cette sainte Hostie, nous voici prosternés à tes pieds, pour implorer la miséricorde de votre Sacré-Cœur en faveur de la France, notre patrie.

« Elle passe par une dure et longue épreuve ; elle est à une heure d'une exceptionnelle gravité.

« O Christ, ami des Francs, daigne agréer les sanglants holocaustes de tant de généreuses victimes ; soye touché des souffrances de nos blessés, des fatigues de nos soldats. Ayez pitié de l'angoisse des mères, des larmes des veuves et des orphelins. Bénissez les efforts de ceux qui luttent si courageusement et accordez-nous le bienfait d'une paix juste et durable.

« Nous avons péché ; nous le reconnaissons humblement ; nous vous faisons amende honorable pour toutes les fautes privées et publiques par lesquelles nous avons offensé votre souveraineté et votre amour.

« Nous vous promettons pour l'avenir d'accomplir tous vos commandements et ceux de votre Eglise, de sanctifier le dimanche par l'assistance au Saint-Sacrifice de la messe, d'être fidèles à la communion pascale, d'observer les saintes lois du mariage, de donner à nos enfants une éducation chrétienne. Nous travaillerons, par tous les moyens en notre pouvoir, à la restauration de votre règne dans notre chère patrie.

« Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous ! Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous ! Saint Michel, priez pour nous ! Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous ! Saints et saintes de France, priez pour nous ! »

L'archimandrite grec de Paris

Des incidents avaient marqué les réunions de fidèles en l'église grecque de la rue Georges-Bizet, à Paris, à la suite de l'attentat contre les marins français à Athènes : le nom du roi et celui de la reine avaient été supprimés dans les prières liturgiques. Cette décision provoqua quelque tumulte. On apprend aujourd'hui que le Saint-Synode grec vient de prendre une mesure disciplinaire contre l'archimandrite Vassilachis, qui s'était conformé à la décision prise par l'épiscopat de Paris, sans en être le destinataire de ses fonctions sacerdotales, mais en lui faisant défense d'officialier à Paris.

En présence de cette interdiction, qui fut notifiée à l'archimandrite le 3 février dernier, aucun office n'a pu être célébré rue Georges-Bizet depuis cette date. L'épiscopat, c'est-à-dire l'assemblée des membres souscripteurs de l'église grecque, s'est réunie pour examiner la situation, et, au cours d'une assemblée générale, qui s'est tenue samedi, a décidé de s'adresser au gouvernement de Vénézèlos à Salonique, afin de protester contre la mesure prise envers l'archimandrite. Elle a prié, en conséquence, le ministre grec M. Athos Romanos de transmettre sa protestation par les voies les plus rapides.

Le Saint-Synode grec est une réunion d'évêques présidée par le métropolitain d'Athènes, qui est le chef de l'Eglise grecque ; il a sa juridiction sacerdotale sur une grande partie du clergé grec, mais non sur la totalité. C'est ainsi que l'archevêque de Salonique, que le clergé de Macédoine, celui des Cyclades ne sont pas sous son autorité, mais sous celle du patriarchat de Constantinople.

Nouvelles diverses

Un des deux câbles qui relient l'Angleterre au Danemark a été coupé. — La reine de Bulgarie est gravement malade et doit garder le lit.

Une munitionnette française aux usines britanniques

Le gouvernement britannique avait envoyé, l'été dernier, en France, une députation de munitionnettes pour faire un voyage d'études dans les usines de guerre. Le mois dernier, dix Françaises allèrent rendre leur visite à leurs collègues d'outre-Manche. Le Bulletin des Armées a interrogé l'une d'elles, qui a raconté ainsi ses impressions :

« Je vous parle comme une ouvrière de métier. Mais, étant femme avant tout, les détails de la toilette devaient tout de suite attirer mon attention. Chez nous, on impose à toutes les femmes travaillant près des machines une sorte de combinaison grise ou bleue, qui offre assurément moins de danger que la jupe, mais qui n'est ni flatteuse, ni suffisamment pratique. En Angleterre, la femme porte collette, un véritable pantalon d'homme. La chevelure est enserrée dans une coiffe étroite, qui se rapproche un peu du bonnet d'infirmière.

« Et puis, partout de l'air, de la lumière, un souci constant du confortable et de l'hygiène. Avec quel orgueil compréhensible on nous fait visiter l'infirmerie, le lavatory et le réfectoire !

« L'ouvrière n'a droit qu'à une heure de liberté pour le déjeuner ; mais, comme le repas lui est servi à l'usine, c'est un temps précieux qu'elle gagne. En compagnie de mon amie, j'ai tenu à déjeuner plusieurs fois avec mes collègues et je n'ai pu qu'admirer la rapidité du service et la qualité de la nourriture. Moyennant un tipac de 1 fr. 25 environ, vous avez droit à deux plats à choisir.

« Vous savez quel amour nos voisins ont pour le thé : c'est un culte pour eux. Le five o'clock était une trop vieille tradition pour rompre brusquement avec elle. Aussi quel spectacle amusant, nouveau et pittoresque de voir, dans une usine, des femmes en collettes réunies autour d'une table à thé. On nous a fait visiter une école d'enseignement technique. Nous fumes émerveillées. On forme dans cette école, non seulement des ouvrières, des surveillantes, mais aussi des contremaîtresses expertes, pour lesquelles la mécanique n'a plus de secret. Calculer le rendement d'une machine, monter, démonter, régler un tour, ce n'est qu'un jeu pour elles. Et songez que déjà plus de deux mille élèves sont sorties de cette école !

« Donnez-nous donc l'occasion d'appréhender tous les rouages de la mécanique, afin de devenir un jour surveillantes et contremaîtresses ? La pensée de pouvoir monter en grade et de s'assurer un avenir meilleur est un puissant stimulant.

Echos de partout

La mort du duc de Norfolk, que nous avons signalé hier, rappelle un fait intéressant qui marqua son activité ministérielle, au temps où il fut ministre des postes dans le cabinet Salisbury.

Un jour qu'il se trouvait dans les environs de Salford, il entra dans un bureau du télégraphe pour expédier une dépêche. Pendant qu'il la préparait, il remarqua que la buroliste, une jeune femme, traitait tous ceux qui avaient affaire à elle avec un sans-gêne frisant l'impertinence. Lorsque le tour du duc arriva, elle lui arracha le papier des mains, puis le lui rejeta presque aussitôt en disant : « Mettez votre nom au bas. » Sur quoi le duc lui montra la signature : « Norfolk. »

« Ce n'est pas un nom d'homme, ça, fit la buroliste ; c'est le nom d'un comté. — Veuillez me donner un autre formulaire, dit tranquillement le duc.

« Alors, il rédigea une autre dépêche ainsi conçue : « Au secrétaire général du ministère des Postes et Télégraphes, à Londres : L'employée de ce bureau excite excessivement insolente envers le public. Réprimandez-la sévèrement, et, en cas de récidive, destituez-la. Le ministre des Postes et Télégraphes. » Puis, passant la dépêche à la jeune femme, il lui dit : « Celle-ci est pour le service, vous l'expédiez en franchise. »

« La délinquante faillit se trouver mal, et se confondit en excuses. Alors le duc de Norfolk, qui était la bonté même, et qui voulait seulement donner une leçon à la jeune évaporée, l'exhorta doucement à se montrer toujours polie et obligeante envers le public. Puis il se retira, après l'avoir courtoisement saluée.

MOT DE LA FIN

C'était au début de l'expédition des Dardanelles.

Un général anglais, ayant télégraphié à lord Kitchener pour lui demander « des hommes et encore des hommes », le ministre de la guerre lui répondit par télégramme :

« Demandez-moi donc aussi la lune, pendant que vous y êtes ! — Pourquoi pas ? répondit par dépêche le général, puisque vous voulez le croissant.

Confédération

Diplomatie Le nouveau ministre d'Autriche-Hongrie à Berne, baron de Musulin, qui séjournerait depuis quelques jours à titre particulier à Berne, est rentré à Vienne. La direction des affaires de la légation d'Autriche-Hongrie restera entre les mains de l'ancien ministre, M. de baron de Gagern, jusqu'au moment de l'entrée en fonction définitive de son successeur. Les premiers jours de mars.

CANTONS

VAUD

Retraite de M. le conseiller d'Etat Oyez-Ponaz. — La Revue annonce que M. le conseiller d'Etat Oyez-Ponaz est résolu à quitter ses fonctions à la fin de la présente législature. Il a fait part de sa décision au Conseil d'Etat et au comité radical.

L'excellent chef du Département de l'agriculture du canton de Vaud est obligé de ménager sa santé.

GENÈVE

Jules Carrara. — M. Jules Carrara, écrivain et conférencier que le public de la plupart des villes romandes connaît, est décédé dimanche, à Genève, d'une crise cardiaque. Il était âgé de 58 ans.

La Suisse et la guerre

M. Gerad chez M. Hoffmann

M. Gerad, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, a fait cet après-midi une courte visite à M. Hoffmann, chef du Département politique.

Les policiers espions

On nous écrit de Genève : Deux agents de la sûreté viennent d'être arrêtés et écroués dans les prisons lausannoises. Ces deux fonctionnaires sont accusés d'espionnage au profit de la Russie. Il s'agit de agents D., de la sûreté de Genève, et J., de la sûreté de Lausanne. D'après l'enquête, D. recevait 150 fr. par mois pour les renseignements fournis. On dit, d'autre part, que les agents arrêtés ne communiquaient que des rapports intéressants à la police politique russe.

Les missions de la Suisse

Par l'intermédiaire du Conseil fédéral et la suite de démarches faites par le bureau de la rue Boninelli, à Berne, le R. P. Sigismund de Courten, de l'abbaye d'Einsiedeln, partira dans les premiers jours de mars pour visiter les prisonniers italiens internés dans les camps de Mauthausen, Sigmundshelberg et Kitzbana.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Vol postal de 300.000 francs

A Beregszász, sur la route de la poste à la gare, un pli contenant 300 billets de 1000 couronnes, adressé par le Bureau des contributions à la succursale de la Banque d'Autriche-Hongrie à Matuskova-Szigetva disparu. L'enquête n'a pas encore permis de retrouver la trace des voleurs.

Calendrier

MERCREDI 14 FÉVRIER  
Saint VALENTIN, martyr

1<sup>re</sup> Marque Française  
**CRÈME SIMON**  
Unique pour la toilette

UN MARIAGE EN 1915

par M. MARYAN

Les préparatifs du départ de M. Raubert et les projets d'Annet les occupèrent pendant toute cette soirée, et les empêchèrent peut-être de sentir toute l'importance de la solennelle séparation du lendemain.

Le pauvre père ne dormait pas. Il n'avait jamais si chèrement aimé l'enfant qu'un coup de foudre venait de lui révéler. Il était torturé de l'abandonner, de le laisser à une tâche qui, destinée à devenir banale dans son héroïsme, lui semblait, à ce début, folle et imprudente. Et cependant, il cédait à l'adjuration solennelle de cette enfant, qui exigeait la réciprocité du sacrifice.

Annet, elle, tomba dans un sommeil profond et réparateur.

Elle s'éveilla à l'aube, assista avec son père à la messe, puis ferma elle-même sa valise et déjeuna avec lui, en essayant de sourire et de lui cacher son chagrin. Cependant, c'était tragique, ce repas qui pouvait être le dernier pris à cette table.

— Après tout, dit-elle une fois, faiblissant une minute, la guerre n'est pas déclarée ! Papa, vous auriez pu attendre...

— Il n'y aura plus de trains...

— Et ils n'eurent plus le courage de parler.

Tous les détails matériels avaient été réglés dans la limite du possible. La cousine d'Auguste

et sa fille devaient s'installer au château, et les Sœurs seraient chargées de veiller sur la pauvre petite Isoké. Il y avait encore quelques minutes avant le départ. Sans se l'être dit, le père et la fille se dirigèrent vers la chapelle. M. Raubert s'agenouilla près d'Annet, et posa la main sur son épaule.

— Une fois, prions ensemble, dit-il.

Et il commença la prière suprême, celle que le Christ apprit au monde avec ce commandement solennel : « Vous priez ensemble... »

Pour la première fois, Annet en sentit profondément l'expression sublime et la divine universalité. Au moment où son père la quittait, où elle le devrait elle-même à un devoir sacré, la paternité du Tout-Puissant lui était un réconfort... Elle y avait, hélas ! si peu pensé jusqu'ici !... Pour la première fois elle fit, autant du cœur que des lèvres, une prière désintéressée, émue de penser qu'une créature peut, par ses supplications, hâter le règne de Dieu et la glorification de son nom. Elle s'offrit gaîment à la volonté divine, puis, faisant sur elle-même le retour permis, ordonné, elle implore le pardon de sa vie inutile, et demanda la délivrance de tout mal...

Après, ce fut l'Ave Maria. Ce qui avait pénétré en elle lui en révéla aussi la douceur, et ce fut elle qui ajouta l'invocation destinée à retentir dans cette modeste chapelle : « Notre-Dame de Lorraine, priez pour nous... »

Comme ils se relevaient, elle montra à son père une petite lampe qui brûlait aux pieds de la statue.

— Je l'ai allumée ce matin, dit-elle, et elle brûle jour et nuit jusqu'à la fin de cette guerre.

représentant ma prière incessante pour vous.

— Pour la France, pour tous, Annet...

— Oui, pour tous...

Et elle rougit un peu. En allumant la petite lampe en ce lieu où Fabien avait prié, elle avait pensé à lui en même temps qu'à son père.

Ils firent, une fois encore, le trajet familial à travers la jolie vallée. Le feuillage avait pris sa teinte foncée et robuste de l'été ; les menhies exhalaient une odeur forte et saine, et les framboisiers étaient rouges à la lisière des bois. Ce calme et cette beauté des choses empêchaient presque de croire aux réalités terribles, brutales. Mais, à la petite station, une foule se pressait. Les femmes, les enfants, les vieux, avaient été refoulés derrière la barrière, mais ils échangeaient encore des recommandations avec ceux qui partaient.

— Tu éciras ?

— Oui, oui... Avant qu'on appelle les vieux, hâtez-vous de finir la moisson...

— Tu as ta médaille ?

— Bien sûr qu'on ne l'oublie pas !

— Les petits feront leur prière...

— Tiens ! Et les grands aussi ! Au revoir ! Et nous irons passer la Noël de l'autre côté de Metz, chez ta tante !

Tout cela était calme, contenu, sans pleurs, bien que les regards ardents et les poitrines oppressées trahissent la douleur secrète. Ce jour-là, et plus tard, les femmes de France s'étaient promis que leurs adieux seraient sans larmes.

M. Raubert eut quelque peine à partir : les mobilisés seuls prenaient place dans le train, et il n'avait pas de livret militaire. Mais le mot : « engagé volontaire », lui servit de passe-port, et Annet, essayant comme les autres un sourire

tragique, fut une dernière fois pressée sur ce cœur dont elle venait seulement de pénétrer la grandeur et la tendresse.

Avec les autres, elle se tint à la barrière ; comme les autres, elle eut le cœur déchiré par le coup de sifflet qui annonçait le départ. Et elle attacha jusqu'au bout ses yeux secs sur la voiture d'où son père lui faisait des signes d'adieu... Il n'était plus vieux ni affaibli. L'éclaire de ses yeux, d'énergie de son attitude lui enlevaient des années, et elle pensa qu'il était, en effet, plus jeune qu'elle ne le pensait, — et vraiment beau.

Quand la train eut disparu à la première courbe de la voie, quand le dernier flocon de fumée fut dissipé dans l'air, elle se sépara des groupes de femmes, et, gagnant l'église qu'elle apprenait à considérer comme un refuge, elle put enfin verser ses premières larmes dans le secret de cet asile sauveur.

XXII

Télégramme de Mme de Marville à Annet : « Plus encore te faire reprocher en auto. Sois prête après-demain. »

Télégramme d'Annet à Mme de Marville : « N'envoyez pas auto. Lettre suit. »

Télégramme de Mme de Marville à Annet : « Que signifie ton télégramme ? Attends avec angoisse lettre annoncée. Guerre certaine. Mortellement inquiète de toi, en ce pays qui peut être envahi. Ai besoin de toi. Ton père serait coupable de rester. »

Lettre d'Annet :

« Tante chérie, ai-je vécu trois jours ou trois siècles, depuis cet affreux moment où, le tocsin

ayant sonné à un clocher, tous les autres docteurs ont répondu à son appel sinistre, et l'ont propagé à travers les campagnes pleines de la paix de ce jour d'été ?... A Paris, ce sont les rassemblements, les journaux, qui vous ont appris la nouvelle terrible ; ce n'est pas si affreux, n'est-ce pas ? que ces cloches, messagères habituelles de louanges et de prières, prêtant tout à coup leurs voix à la patrie menacée... Oh ! chère, chère tante, il me semble que je ne suis plus la même, qu'une autre Annet, que je ne commettrai pas, s'est éveillée en moi à l'appel de ces cloches ! Rien ne m'intéresse ni ne me passionne en dehors de l'épreuve et du succès de cette France, qui me prend tellement l'âme que je ne puis penser à elle sans que mon cœur se tonde de douleur et d'amour...

« Mon père ? Oh ! oui, il jugerait, lui aussi, qu'il serait coupable en restant... Mais il n'a pensé ni à sa sûreté, ni à son retour à Paris... Comme je le connaissais mal ! Comme j'ignorais tout de lui ! Il est parti ce matin, parti pour s'engager... Comprenez-vous ? Il n'est plus jeune, et surtout il est usé ; mais ça été dit, il le révélerait et consommant de sa vie. Moi, je ne l'ai pas retenu, et ça été ma dette payée à la France. Comprenez-vous cela aussi ? Oui, je vis en dehors ou au-dessus de moi, et il me semble que je ne suis plus l'enfant gaêlle, folle et volubilaire que vous avez connue. Peut-être est-ce lui, mon père, qui m'a soulevée et exaltée. Je suis, vous dis-je, une autre Annet. »

(A suivre.)

Toute demande de changement d'adresse doit mentionner l'adresse précédente.

# FRIBOURG

## COLLEGIALE DE SAINT-NICOLAS

Exercices des Quarante heures  
et Mission eucharistique  
par M. L. Lamerand, chanoine de Cambrai  
Mercredi 14 février

10 1/2 h. Réunion des enfants de langue française à Saint-Nicolas.  
8 h. du soir. Sermon d'ouverture. Bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Jeudi 15 février**  
7 h. Messe de communion pour les enfants.  
8 1/2 h. Messe basse. Conférence eucharistique pour les grandes personnes.  
10 1/2 h. Catechisme eucharistique pour les enfants de langue française.  
2 h. Vêpres du Très Saint Sacrement pour les enfants. Instruction, procession, bénédiction.  
8 h. du soir. Sermon pour les grandes personnes. Salut du Très Saint Sacrement.

**Vendredi 16 février**  
Dès 6 1/2 h. du matin, exposition du Très Saint Sacrement. Messes basses et communions à 5 1/2 h., 6 h., 6 1/2 h., 7 h.  
7 1/2 h. Messe chantée.  
8 1/2 h. Messe basse. Conférence eucharistique. Bénédiction du Très Saint Sacrement.  
3 h. Vêpres.

4 1/2 h. Réunion d'œuvres pour les Dames (dans la salle de la Maison de Justice).  
6 h. Bénédiction du chapelier.  
8 h. Sermon. Litanies du Saint Nom de Jésus. Bénédiction du Très Saint Sacrement.

**Samedi 17 février**  
Le matin comme la veille.  
8 h. Heure-Sainte. Salut du Très Saint Sacrement.  
**Dimanche 18 février**  
Exposition du Très Saint Sacrement dès 6 1/2 h. 9 h. Messe paroissiale. Sermon de M. le chanoine Lamerand.  
10 h. Grand-messe.  
11 1/2 h. Messe basse. Allocution par M. le chanoine Lamerand.

1 1/2 h. Vêpres des enfants. Amende honorable au Très Saint Sacrement.  
3 h. Vêpres solennelles. Allocution de clôture, procession, litanies du Saint Nom de Jésus. Bénédiction du Très Saint Sacrement. La cérémonie sera présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.  
6 h. Réunion des associations catholiques d'hommes à la salle de la Maison de Justice.

### † M. Joseph Debileux

On nous écrit :  
Dans la nuit de dimanche à hier, est décédé, à Chillonay, M. Joseph Debileux, syndic de la succumbée après une longue maladie, très chrétiennement supportée. M. Joseph Debileux était âgé de 68 ans. Il était syndic depuis plus de trente ans et président de paroisse depuis nombre d'années aussi. Il remplissait en outre les fonctions de secrétaire-caissier de la paroisse et de trésorier de la localité, et il avait été appelé encore à faire partie de la commission administrative de l'hospice de Bâlys.

Dans toutes ces fonctions, M. Debileux ne trouva pas la confiance qu'on avait placée en lui. Homme au jugement droit, serviable, d'une exactitude exemplaire, il était apprécié et respecté de tous ses concitoyens. Les administrations communales et paroissiales qu'il présidait et auxquelles il se dévouait tout entier, ont accompli sous sa direction de beaux progrès. C'est ainsi que la commune lui doit en grande partie la construction d'une route qui a contribué à embellir la localité, ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment scolaire.  
M. Debileux était un homme aux principes religieux et aux convictions conservatrices inébranlables. Sa mémoire sera toujours en bénédiction dans son village natal.

### Une veillée tragique

Dimanche soir, selon la fâcheuse habitude encore trop enracinée dans certaines de nos contrées, une bande de sept à huit jeunes gens de Saint-Antoine-Tavel se rendaient à Niedermonten, dans une maison où se trouvaient deux servantes, pour y « veiller ». La soirée se passa autour de la table, en compagnie de bouteilles de schampis. Lorsqu'on quitta les logis trop hospitaliers, vers 11 h. 1/2, on peut croire que les esprits étaient un peu échauffés et disposés à la chicane. En effet, à peine avaient-ils fait cinquante pas que deux des veilleurs en venaient aux mains : l'un, Joseph Schüpbach, 22 ans, post de taille; l'autre, Antoine Stauffacher, un coiffeur de 1 m. 90, malgré ses 18 ans. Schüpbach prétend que c'est Stauffacher qui a commencé, et que celui-ci allait l'écraser; lorsque, pour se dégager, lui, Schüpbach, sortit son couteau militaire. Les deux adversaires se relevèrent un instant, pour s'empêcher de nouveau bien. C'est alors que Schüpbach, ayant ouvert son couteau, en frappa violemment son antagoniste. Stauffacher, atteint en plein cœur, s'affaissa sur sa route. On le transporta dans l'atelier de la maison que ses jeunes gens venaient de quitter. Il y rendit le dernier soupir, à peine arrivé.

L'assassin, son crime accompli, était allé se coucher chez le patron où il est employé, à Niedermonten. C'est là que le gendarme de Hohenried l'arrêta, hier matin, pour le conduire dans les prisons de Tavel. Schüpbach ne paraît pas se rendre compte tout d'abord de la gravité de son acte. Il avoua, sans manifester le moindre regret, avoir tué Stauffacher, tout en attribuant à celui-ci la responsabilité de l'agression.

Joseph Schüpbach est d'origine bernoise, mais sa famille habite, depuis un certain nombre d'années, au Moosweldli, près Tavel.  
Quant à Antoine Stauffacher, bien que originaire de Saint-Ours, il demeura avec ses parents au Seeligraben (Saint-Antoine).  
L'autopsie de la victime a été faite à l'hôpital de Tavel, par MM. les docteurs Henzen et Chascol.

### Les internés de Charmey

On nous écrit :  
Un groupe d'internés qui se trouvent dans ce village de la Gruyère depuis tantôt dix mois — les « bienets », comme ils se nomment — ont eu l'heureuse idée d'organiser une séance musicale-littéraire qu'ils ont offerte à la population civile l'après-midi et le soir, dimanche dernier.

La partie musicale a mis en valeur de réels talents, en particulier chez le baryton Colard, que les paroissiens ont l'occasion d'entendre à l'église; la partie théâtrale ne le cédait en rien à la première.  
Ce qui mérite le plus d'être signalé en tout ceci, c'est l'acte gracieux des organisateurs de la soirée, qui ont versé la totalité de la recette entre les mains de M. le Curé, pour qu'elle fût distribuée aux pauvres de la paroisse. Nos internés ont ainsi voulu rendre un hommage délicat à l'hospitalité de la Suisse; leur aimable attention a été fort appréciée.

### Le ravitaillement des classes nécessiteuses

On nous écrit :  
La distribution des denrées à prix réduit marche normalement. Les familles vont toujours plus nombreuses s'inscrire aux bureaux chargés des distributions. Cette répartition rend d'immenses services à la classe indigente et apprend à beaucoup, par la même occasion, à payer les marchandises au comptant.  
Il faudrait seulement que l'office cantonal de ravitaillement disposât, en magasin, d'un stock d'au moins 50 tonnes de chaque denrée, afin d'éviter des à-coups dans les livraisons aux différents offices des villes ou villages, et afin d'épargner à ces offices la dure nécessité de falloir répondre aux demandes que telle ou telle marchandise fait défaut.

Il importe surtout que la population pauvre, qui a le plus à souffrir de la crise économique, soit ravitaillée complètement, et non seulement partiellement, en denrées de première nécessité.  
Aussi faut-il espérer que nos démarches à Berne seront couronnées de succès et que le commissariat central des guerres ne nous délaissera pas et se montrera, envers le canton de Fribourg, un peu plus généreux qu'il ne l'a été jusqu'à la répartition des pommes de terre.

### Vacherins

Il est rappelé que les producteurs de vacherins qui fabriquaient déjà régulièrement, avant la guerre, peuvent obtenir l'autorisation de continuer leur exploitation pour l'année 1917, à condition de formuler une demande à l'Union suisse des exportateurs de fromages, à Berne, ou à la Société des fabricants de pâtes molles, Waisenhausplatz, 25, à Berne, d'ici au 15 février au plus tard.  
A ce défaut, la fabrication des vacherins sera interdite. (Arrêté fédéral du 23 janvier 1917)

### Fievre aphteuse

On nous signale qu'un cas de fièvre aphteuse a été constaté, dimanche, dans une ferme isolée de la commune de Neuenegg (Berne). On parle également d'un nouveau cas qui serait survenu dans la contrée de Schwarzenegg. Il est recommandé à nos agriculteurs d'éviter tout ce qui serait de nature à propager l'épizootie et, en particulier, de refuser l'entrée de leurs étables aux marchands et courtiers qui leur sont inconnus.

### Pour les enchères des vins de Faverges

A l'occasion de la vente aux enchères des vins des Faverges, qui aura lieu demain, mercredi, 14 février, le train qui part de Fribourg à 7 h. 40 du matin aura un arrêt à Rosé vers 7 h. 50.

### Représentations

Les jeunes filles de Grolley représenteront, jeudi prochain, 15 février, à 2 h., dimanche prochain, 18 février, à 3 h., et à 6 h., le mardi de carnaval, 20 février, à 3 h., et à 8 h., deux pièces : *Catherine II, impératrice de Russie*, et la comédie : *La Meunerie du Moulin-Joli*. Décor et costumes neufs.

### Institut des Hautes Etudes

Ce soir, à 5 h., conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet : *Dieu, Son existence*.  
Demain, à 5 h., conférence par M. l'abbé Dr Favre. Sujet : *Lamartine. La première formation*. A 6 h. 1/2, conférence par M. Paul Girardin, professeur à l'Université. Sujet : *A. de Vigny. La vie sentimentale et les sources de sa poésie*.

### MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

### « Pour tuer la guerre »

Sous ce titre, M. André Allaz vient de publier une brochure avec couverture illustrée évoquant Hercule qui, de son épée, tranche les têtes de l'Hydre de Lerne. M. Allaz se demande qui nous délivrera de l'Hydre de la guerre et il montre comment seule la participation du Pape au congrès de la paix peut nous garantir contre la réédition d'un pareil cataclysme. L'histoire nous révèle à tout instant le rôle pacificateur des papes, depuis Léon-le-Grand arrêtant Attila jusqu'à Léon XIII empêchant le conflit germano-espagnol. Dès lors, pourquoi exclure systématiquement le Pape des pourparlers internationaux? C'est une erreur capitale. On le comprend même en dehors de l'Eglise. L'auteur cite des témoignages divers pour prouver que le Pape est le seul qualifié pour élever, au-dessus du sang qui immerge l'Europe, le rameau d'olivier. Conclusion : C'est le Pape seul qui peut tuer la guerre, parce que lui seul peut assoier les Etats sur la base éternelle et immuable de la justice.  
En vente dans les kiosques et bibliothèques de gare. Expédition franco contre envoi de 0 fr. 65 à l'Agence bibliographique, Pérolles, 61, Fribourg.

« Fumes les Cigarettes Frossard - Pro-Patria »

# NOUVELLES DE LA DERNIERE HEURE

## Le blocus allemand

Berlin, 13 février.  
(Officiel). — Dans la nuit du 12 au 13 février est expiré le délai de ménagement, non publié jusqu'ici, accordé dans la zone bloquée de l'Océan atlantique et de la Manche aux vapeurs neutres auxquels la nouvelle de la déclaration du blocus n'était pas parvenue à temps.

Dans la mer du Nord, le délai avait déjà expiré la nuit du 6 au 7 février; dans la Méditerranée, dans la nuit du 10 au 11 février.  
Désormais, on ne s'en tiendra plus qu'à l'avertissement général donné pour les eaux bloquées, suivant lequel la navigation ne pourra plus compter sur un avertissement dans chaque cas particulier.

Les navires qui parcourront néanmoins la zone bloquée le feront en pleine connaissance des dangers qui les menacent, eux et leurs équipages.

Il est probablement établi par la présente note que toutes les nouvelles répandues par nos ennemis au sujet de torpillages de navires neutres sans arrestation préalable avant les dates nommées ci-dessus pour les diverses zones bloquées sont fausses.

Les délais de ménagement étaient même valables aussi pour les vapeurs ennemis transportant des passagers, en tant qu'ils n'étaient pas armés, car ils pouvaient avoir à bord des passagers neutres n'ayant pas eu connaissance du blocus.

## L'Allemagne a offert de modérer la guerre sous-marine

Washington, 13 février.

Reuter. — Le Département d'Etat confirme officiellement l'offre faite, le 11 février, par l'Allemagne, d'entamer des négociations avec les Etats-Unis au sujet de la campagne sous-marine, à condition que le blocus commercial contre l'Angleterre ne soit pas troublé.

M. Lansing répliqua que les Etats-Unis étaient prêts à discuter, si l'Allemagne retirait sa déclaration du 31 janvier, mais qu'ils ne peuvent pas discuter les attaques sous-marines contre des neutres avant que l'Allemagne renouvèle les assurances données le 4 mai 1916, après le torpillage du *Sussex*.

## L'Allemagne et la Suisse

Berlin, 13 février.

Wolff. — On éprouve, en Allemagne, de la reconnaissance envers la Suisse qui a accepté amicalement la représentation des intérêts de l'Allemagne et on y voit un nouveau gage que, dans le développement de la guerre, les anciennes relations amicales ne seront pas troublées par les difficultés inévitables des temps présents.

## Un discours de M. Bonar Law

Londres, 13 février.

Havas. — Au cours de la séance d'hier, lundi, à la Chambre des communes, M. Bonar Law, ministre, chancelier de l'Echiquier, a dit :  
« Le but de notre politique en Grèce fut d'empêcher que nos forces coururent le danger d'être attaquées par derrière, en cas d'invasion bulgare-allemande.  
« Des propositions furent faites à ce sujet à la conférence de Rome, et toutes furent exécutées. Les commandants anglais et français pensent que le danger, dans cette région, est maintenant beaucoup moins grave qu'il ne le fut il y a quelques semaines.  
« La conférence a eu d'autres avantages. Des mesures furent prises, afin de faire parvenir des approvisionnements à Salonique par l'Italie.  
« Ces mesures comprennent, en outre, l'envoi de charbon en Italie par la Manche, ce qui, non seulement épargne le tonnage, mais écarte aussi les risques des sous-marins.  
« La quantité de charbon ainsi envoyée n'est pas aussi considérable que nous le désirons; mais nous espérons faire plus très prochainement.

« En second lieu, la conférence a amené la discussion sur le manque de coordination dans la puissance navale des Alliés. Il a été décidé qu'une conférence — purement maritime — aurait lieu à Londres. Les résultats de cette conférence se font déjà sentir dans la meilleure utilisation des forces navales alliées de la Méditerranée.  
« Parlant de la conférence de Pétersbourg, le ministre a déclaré que celle-ci fut couronnée de succès et qu'elle valait bien le déplacement des ministres et généraux de France et Grande-Bretagne.

## Les torpillages

Berlin, 13 février.

Wolff. — Parmi les dix vapeurs coulés le 11 février, se trouvaient, outre un vapeur anglais transportant des céréales et jaugeant environ 7500 tonnes, trois grands vapeurs marchands armés, un vapeur anglais non armé, de 3500 tonnes. Ont été, en outre, coulés, suivant les rapports parvenus nouvellement de nos sous-marins, un schooner anglais de nom inconnu, d'environ 300 tonnes, avec des obus non travaillés, la barque française *Holand*, de 305 tonnes, avec du sel et du vin, les voiliers français *Confiante* et *Sainte-Marie*, ayant tous deux une cargaison de charbon à destination de la France, un vapeur dont les lumières étaient éteintes et jaugeant environ 4000 tonnes, le vapeur russe *Cerera*, avec 5000 tonnes de charbon pour l'Armateur français, plus sept vapeurs et trois voiliers, qui jaugeaient en tout 22,000 tonnes.

Jusqu'ici, les pertes totales de nos adversaires en vaisseaux de guerre s'élevaient à 822,535 tonnes, sans compter les croiseurs auxiliaires et les navires auxiliaires. Ces chiffres dépassent de 100,000 tonnes le tonnage de l'ensemble de la flotte française au début de la guerre, laquelle est la troisième puissance navale du monde.

## L'arrivage du blé et du maïs en Angleterre

Londres, 13 février.

Reuter. — Le Board-of-Trade publie les statistiques suivantes, qui présentent un intérêt particulier, en raison du prétendu blocus sous-marin :

Le blé étranger importé en Grande-Bretagne la semaine dernière s'éleva à 2,760,200 quintaux, contre 1,111,800 quintaux pendant la semaine correspondante de l'an dernier.

Le maïs importé en Grande-Bretagne pendant la même période s'éleva à 1,069,300 quintaux, contre 495,800 quintaux l'an passé.

## Bulletin allemand

Berlin, 13 février.

Communiqué officiel du 12 février, au soir :  
Sur la rive nord de la Somme, le feu a persisté avec violence considérable, encore après l'échec des attaques nocturnes anglaises. Aucune nouvelle importante n'est parvenue des autres fronts.

## Dans l'Afrique allemande

Londres, 13 février.

(Havas). — Une expédition a été organisée contre le chef indigène puissant nommé Mandume, à la suite de nos nombreux déprédations dans le Nord-Ouest africain allemand. Le 6 février, les troupes de l'Union ont mis les indigènes en complète déroute, tuant 30 à 40 hommes, dont Mandume. Les pertes de nos troupes sont de 9 tués et 11 blessés.

## Arrestations d'Allemands au Brésil

Rio-de-Janeiro, 13 février.

Havas. — Les autorités de Niteroey ont fait arrêter, dimanche soir, deux Allemands, Fritz Eyer et Johannes Karl, employés dans d'importantes maisons de commerce de Rio-de-Janeiro, qui avaient photographié la forteresse d'Imbuby. Sur l'un des individus, on a trouvé un cahier contenant des croquis du fort de l'île de Cobra. Eyer a participé à tous les travaux d'installation d'artillerie d'Imbuby.

## Expédition d'avions

Rome, 13 février.

Officiel. — Dans la nuit du 11 au 12 février, un groupe de nos avions des escadrilles de la haute Adriatique a exécuté un raid au-dessus de Muggia, près de Trieste, lançant sur le chantier naval de San Rocco de nombreuses bombes, qui ont causé de vastes incendies.  
Tous nos appareils sont rentrés indemnes à leurs bases.

## Démenti

Pétersbourg, 13 février.

(A. T. P.). — Le journal *la Weser Zeitung* a inséré, le 20 janvier, une correspondance de Tientsin, annonçant l'arrivée prochaine de 150 enfants allemands, qui, comme le prétend le correspondant, ont été emmenés par les Russes de Prusse en Sibirie, où ils furent découverts par les représentants américains de la Croix-Rouge. Cet article a donné au journal l'occasion d'écrire : « Les peuples cultivés se sont récriés, lorsque les Allemands, suivant les intérêts de l'ordre, ont expatrié les faibles enfants, afin d'écarter d'autres travaux ».

« La nouvelle de Tientsin si absurde que tout lecteur se demande la raison de son invention. Les commentaires du journal, sur cette affaire ne laissent point de doute sur les motifs réels animant les auteurs de cette nouvelle calomnieuse.

## M. Sazonof

Milan, 13 février.

De Londres au *Corriere della Sera* :  
Une dépêche de Pétersbourg annonce que M. Sazonof restera en Russie jusqu'après Pâques, laissant la gérance de l'ambassade russe à Londres au chargé d'affaires, M. Nabokof.

## Une mission de M. Stürmer

Londres, 13 février.

Les journaux sont informés de Copenhague que M. Stürmer, ex-premier ministre russe, est arrivé dans la capitale du Danemark, en mission officielle.

## Le nouveau royaume de Pologne

Pétersbourg, 13 février.

(Vestnik). — Suivant des nouvelles venues de Pologne, il se confirme que la population rebelle de s'enrôler de bon gré et que le recrutement allemand a échoué pitoyablement.

## Arrestations en Russie

Berlin, 13 février.

Wolff. — Suivant le *Rousskia Wiedomosti*, la police russe a arrêté, pendant une séance de commission du groupe ouvrier du comité des industries de guerre, un certain nombre de membres et le secrétariat du groupe ouvrier, ainsi que les membres de la commission, soit 63 personnes en tout.

La société socialiste ukrainienne « Prosvita » a été fermée, sur l'ordre du gouverneur de Jekaterinoslaw.

## Guillaume II à Vienne

Vienne, 13 février.

(B. C. V.). — L'empereur Guillaume a rendu des visites entre 3 et 4 heures après midi aux membres de la famille impériale. Il a fait déposer une magnifique couronne sur le sarcophage de l'empereur François-Joseph dans le caveau impérial de l'église des Capucins. Après le thé, le couple impérial et l'empereur d'Allemagne sont rentrés à la Hofburg.

## Vienne, 13 février.

(B. C. V.). — L'empereur d'Allemagne a reçu, hier après midi, lundi, en audience, le premier maître de la Cour en retraite, prince Montenuovo.

Le soir, à 7 h. 1/2, a eu lieu un dîner auquel ont été conviés l'ambassadeur d'Allemagne et le personnel de l'ambassade, les ministres de Bavière et de Saxe, plusieurs ministres et hauts fonctionnaires de la Cour.  
A 9 h. 1/2, un thé a été servi chez l'archiduc Frédéric et l'archiduchesse.  
L'empereur allemand et le couple impérial

autrichien y ont pris part, ainsi que plusieurs membres de la maison impériale et hauts dignitaires.

L'empereur Charles a conféré au comte Wedel, ambassadeur d'Allemagne, la grande croix de l'ordre de Saint-Etienne.

D'autres membres du personnel de l'ambassade allemande ont reçu des décorations.

M. Vivonet, consul d'Allemagne à Vienne, a reçu la grande croix comtale de l'ordre de François-Joseph.

## Nouveaux sénateurs italiens

Rome, 13 février.

Le *Giornale d'Italia* dit que, à la réouverture des Chambres, un certain nombre de nouveaux sénateurs seront désignés par le roi. On signale, parmi les futurs sénateurs, le général Dall'Oglio, le marquis Caselli, ambassadeur à Pétersbourg, et le comte Grimagni, maire de Venise.

## Les femmes au affaires

Pétersbourg, 13 février.

(Vestnik). — Le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi autorisant les femmes à occuper des fonctions judiciaires à condition que les postulantes soient en possession au moins du diplôme de l'Ecole moyenne.

## Inondations en Sardaigne

Milan, 13 février.

Le *Corriere della Sera* apprend de Sardaigne que de grandes inondations ont causé beaucoup de dégâts dans l'île.

Dans la province de Sassari, la rivière de Femo a envahi la ville de Posà. A Sadarusa, Sio Maggiore, Cabras et Masiana, des maisons se sont écroulées. Plusieurs lignes de chemins de fer sont interceptées.

Dans la province de Cagliari, la rivière Fissa inonde de vastes étendues de terrain. Là encore, on signale des maisons écroulées. Un pont a été emporté par les eaux; un autre est menacé du même sort.

## SUISSE

### Le nouvel évêque du Tessin

Lugano, 13 février.

Mgr Bacciarini, nouvel Administrateur du Tessin, arrivera demain après midi, mercredi, à 2 h. 1/2, à Lugano. En descendant du train de Chiasso, Monseigneur se rendra à la cathédrale, dont il prendra possession, puis il entrera au palais épiscopal.

Sur le désir exprimé de Sa Grandeur, il n'y aura pas de réception officielle.

### Politique vaudoise

Lausanne, 13 février.

Le groupe libéral du Grand Conseil a décidé à l'unanimité de revendiquer l'un des sièges vacants du Conseil d'Etat, par suite du décès de M. Fonjallaz et de la démission de M. Oyer-Ponnaz, et de porter comme candidat M. Maurice Bujard, député et syndic de Lutry.

### Le commerce des combustibles

Berne, 13 février.

V. — Le Conseil fédéral a autorisé, par un arrêté, le Département politique à édicter des prescriptions sur le commerce des combustibles (charbon, briquettes et coke).  
Ces prescriptions ont pour but d'empêcher les hausses de prix injustifiées.

### Accident

Aarau, 13 février.

En conduisant du bois sur une bûche dans la région de la Wasserruh, l'huissier communal Basler, de Kulligen, père de dix enfants, a fait une chute si malheureuse qu'il a succombé à l'hôpital, où il avait été transporté d'urgence.

### Le crime de Madratsch

Bienna, 13 février.

La fabrique de cycles Cosmos, à Madratsch, promet une prime de 1000 francs à celui qui découvrira l'auteur de l'assassinat commis sur son garde de nuit.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la Ville. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au Faucon, répétition urgente pour le concert du 18 février.

Gemischter Chor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, répétition.

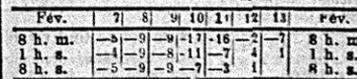
Société fédérale de gymnastique des hommes. — MM. les sociétaires sont informés que les leçons de gymnastique recommenceront aujourd'hui, mardi, 13 février. Les leçons auront lieu régulièrement le mardi, dès 8 1/2 h. à 9 1/2 heures du soir, rue Zeltingen, No 96, 1er étage.

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 13 février  
Technicum de Fribourg  
BAROMETRE



## THERMOMETRE C.



**UNE JEUNE FILLE**

de 18 ans, de bonne famille, demande place dans une petite famille, pour aider au ménage et pour apprendre la cuisine. Offres sous P 797 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**

pour un magasin de mercerie et soieries de la place, une **demoiselle de magasin** bien au courant de la partie et parlant les deux langues. Entrée le 1<sup>er</sup> mars. S'adresser : Case postale 19747, Fribourg.

**ON DEMANDE**

pour tout de suite, un bon **charretier**, sérieux, connaissant le transport des bois, chez M. PÉRISSIER, Commerce de bois, à Uzay. 885

**La meilleure Ecole d'apprentis chauffeurs**

Cours de 15 jours à 3 semaines avec obtention du brevet fédéral garanti. Bonnes conditions. S'adresser en toute confiance à Ed. von Arx, Auto-parage-taxis, Fribourg (Nenchâtel). Téléphone 18.85.

**On demande pour tout de suite, bon domestique**

sachant conduire des chevaux. S'adresser à la Pharmacie KAPP, Fribourg.

**POUR FRANCE**

demandés tout de suite boyonniers, ajusteurs, monteurs de ligne, ajusteurs, électriciens coulant bobinage, ramoneurs, serruriers, maçons, manœuvres. Se présenter samedi 17 février, Boulevard de Crancy, 54, Lausanne. 952

**A REMETTRE**

un des meilleurs cafés de Lausanne. Salle pour sociétés. Bénéfices garantis. S'adr. : Berger, Grand Pont, 8, Lausanne.

**TRIPES A LA MILANAISE**

**Seerhof**

Madame Euphrosine Débieux ; Monsieur Paul Débieux ; Monsieur Océan Débieux ; Monsieur et Madame Pélion Débieux et leurs enfants ; Monsieur Firmin Jacquet, à Romont ; Monsieur et Madame Alphonse Maudouret et leur enfant ; Monsieur et Madame Henri Maudouret et leurs enfants ; Madame veuve Rosine Oberon et ses enfants, à Fribourg ; Madame et Monsieur Maurice Pylion et leurs enfants, à Chavannes-sous-Romont ; Madame veuve Martine Maudouret et ses enfants, à Auberlère (France) ; Madame veuve Irmine Maudouret et ses enfants ; Mademoiselle Marthe Lemétre, à Châtouney, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond regret de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Joseph DÉBIEUX**  
syndic  
et président de paroisse

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, décédé pieusement, le 16 février, dans sa 81<sup>ème</sup> année, après une courte maladie chrétienne, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Châtouney, mercredi 14 février, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**R. I. P.**

**VENTE DE BOIS aux enchères**

Judi 15 février, on vendra aux enchères, par voie de mises publiques, environ 28 moules hêtre et sapin et 1500 fagots, à port de char, dans la forêt des Rittes. 910-217

Rendez-vous des mises, à 2 heures, au Breilfeld.

**WECK, AEBY & Co.**

**A louer rue de Romont un appartement**

5 chambres et dépendances. S'adresser à M<sup>me</sup> Delangols, Villa des Fougères. 126

**Dépôt complet DE L'ÉDITION SCHOTT**

6000 numéros pour piano, violon, etc. à 3 cent. Chansons (paroles et musique) à 35 cent. Demandez les catalogues gratuits.

**L. Von der WEID FRIBOURG - Magasin de Musique -**

A remettre tout de suite joli logement tranquille et bien équipé, au 1<sup>er</sup> étage, 4 chambres, 1 chambre aux manœuvres, chambre de bains installée. Eau, gaz et électricité. Petit jardin et vaste plac. S'adresser : Isère-privé, chez M. Vassier, Isère-privé, route de Villars, 11 (maison Blain, avocat). P 667 F 801

**Papiers peints**

Impense choix. Très bon marché chez F. BOFF, Amoulement, rue du Tir, 8, Fribourg.

**S. A. Fabrique de chocolat et de produits alimentaires de VILLARS à Fribourg**

**EMISSION**

DE

**2000 Obligations 5 1/2 % de Fr. 500**

au porteur.

L'emprunt a été pris ferme par les

**Banque Populaire Suisse, Fribourg**  
**Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg**  
**Banque Cantonale Fribourg, Fribourg**

qui offrent les titres en

**Souscription publique du 3 au 17 février 1917**

au cours de

**98 1/2 %**

Les demandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée

Prospectus détaillés et bulletins de souscription sont délivrés par les banques mentionnées ci-dessus ainsi que par

<b>Fribourg :</b>	Henri Bettin et Co. A. Glisson et Co. Weck, Aebly & Co.	<b>Payerne :</b>	Banque de Payerne. Banque Populaire de la Broye et ses agences.
<b>Bulle :</b>	Calixte Gremaud, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale fribourgeoise. Banque Populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.	<b>Romont :</b>	Charles Bosson, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg.
<b>Estavayer :</b>	E. Corninboul, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale fribourgeoise. Crédit agricole et industriel de la Broye.	<b>Châtel-St-Denis :</b>	Olivier Perroud, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale fribourgeoise.
		<b>Morat :</b>	Hans Herren, agent de la Banque Populaire Suisse. Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Canton. fribourgeoise.

et leurs succursales.

**Schäffer frères**  
Fribourg, Vaux, 29

**Chauffage central**  
Installations sanitaires

Nous sommes acheteurs de

**tourneures de fonte**

non rouillées Indiquer prix. Adresser offres sous chiffres O. F. 803 A, à Orell Füssli, P. blicitas Zurich. 853

**ENCORE QUELQUES PIANOS d'occasion**

Bord, noyer	350 fr.
Fetisch, noir	450 "
Erard, noyer	600 "
Fetisch, noir	650 "
Burger-Jacobi, noir	750 "

Tous ces pianos ont été remis à neuf et sont garantis en parfait état, par la maison

**FETISCH, Frères A VEVEY**

**Le médecin-vétérinaire Aloys RUDAZ**

avise le public qu'il n'est installé à Praroman-Le Hourret, dans la maison de l'ancien vétérinaire Strehel et qu'il se met à l'entière disposition des agriculteurs. P 698 F 821-193

**EAU PARADIS**

remplace les fards et les poudres

Pour cause de santé

on remettrait, tout de suite ou à époque à convenir, à Bussy (Fribourg), un magasin d'épicerie, mercerie et quincaillerie, avantageusement placé et bien schaladé. 901-313 S'adr. à Lucie Plancherel, négociante, à Bussy.

**Boulangerie**

A remettre, dès le 25 juillet, une boulangerie avec four, située à Fribourg, Avenue de Pérolles, N° 10. P 598 F 747 Adresser offres à J. REAY, notaire, à Fribourg.

**Fabrique de meubles « Gruyéria »**

Téléph. 12. BULLE

FRIBOURG, Av. de Pérolles, 4. Téléph. 5.58

Toujours grand et beau choix de salles à manger, chambres à coucher et divers autres meubles à des prix très avantageux.

**Vente directe de la fabrique PAS D'INTERMÉDIAIRE**

**THEATRE DE FRIBOURG**

Mercredi 14 février, à 8 1/2 heures du soir

**GRAND CONCERT**

consacré aux œuvres des maîtres de l'Ecole romantique donné par le TRIO des FRÈRES RUSSES

**KELLERT**

— Piano de concert BECHSTEIN —

PRIX DES PLACES : Loges de face, 4 fr.; Loges de côté, 3 fr.; Parterre, 2 fr.; Galerie, 1 fr. 50.

Location au magasin de musique de M. von der Weid, rue de Lausanne, et le soir du concert, à l'entrée du Théâtre. Il sera perçu 5 % en plus pour les pauvres de la ville. 820

**MEDECIN-VÉTÉRINAIRE**

Le médecin-vétérinaire Aloys RUDAZ

avise le public qu'il n'est installé à Praroman-Le Hourret, dans la maison de l'ancien vétérinaire Strehel et qu'il se met à l'entière disposition des agriculteurs. P 698 F 821-193

**EAU PARADIS**

remplace les fards et les poudres

Pour cause de santé

on remettrait, tout de suite ou à époque à convenir, à Bussy (Fribourg), un magasin d'épicerie, mercerie et quincaillerie, avantageusement placé et bien schaladé. 901-313 S'adr. à Lucie Plancherel, négociante, à Bussy.

**Boulangerie**

A remettre, dès le 25 juillet, une boulangerie avec four, située à Fribourg, Avenue de Pérolles, N° 10. P 598 F 747 Adresser offres à J. REAY, notaire, à Fribourg.

**Comptable**

Libre à partir de 6 heures du soir, demandé occupation. S'adresser sous P 823 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**

pour Porrentruy, une bonne cuisinière, de toute confiance et un **femme de chambre**, au courant du service. S'adr. à M. le D<sup>r</sup> G. Viatte, Porrentruy. 883.

**UNE JEUNE FILLE**

belge, sachant faire la cuisine et tenir un ménage muni de bons certificats. **demande place** dans un petit ménage, de préférence à la ville, pour le 15 février. S'adresser sous P 821 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Demi-pensionnaire**

serait reçue tout de suite ou pour époque à convenir, dans bonne famille catholique de Zurich, où elle aurait la faculté d'apprendre l'allemand et d'aider au ménage. Offr. à chef O. F. 828 Z à Orell Füssli-Publicitas, Zurich. 908

**ON PEUT GAGNER 500,000 fr.**

avec 5 fr.

le 15 février 1917

en achetant un lot P. au min. au cours du jour, payable

Fr. 5.— par mois

Demandez prospectus gratuits et franco par la

**Banque STEINER & Co LAUBANNE**

**VENTE JURIDIQUE**

L'office des poursuites du Lac vendra, le 15 février, à 3 h. du jour, au domicile de Jules Geny, mécanicien, à Penster, pour la seconde fois, 50 kg. de limes neuves. Morat, le 10 février. 921

L'office des poursuites.

**Les éléments nutritifs si précieux**

du malt se trouvent aussi dans le café de malt **Kneipp de Kathreiner**. Ce breuvage savoureux, salubre et bon marché est, pendant la pénurie de la actuelle, d'un grand secours pour les mères de famille et les ménagères. Exiger la marque déposée Kneipp.

**DOMAINE de la PART-DIEU A LOUER**

en tout ou en partie, environ 400 hectares en prés, champs pâturés. Pour renseignements et conditions, s'adresser au Bureau du Contrôle de la Gruyère, à BULLE. 715

**CONFECTIONS POUR DAMES**

Grand assortiment en blouses soie, jupons, etc. Spécialité : COSTUMES TAILLEUR. Prix avantageux. **J. MONNEY**, 29, Avenue de la Gare, Fribourg.

**L'atelier de ressemelage**

L. ZEISLER, Rue de l'Hôpital, 23, FRIBOURG

se recommande pour tout travail de chaussures. — Spécialité : ressemelage cousu main et pièce invisibles. — Livraison très rapide. — Bonnes talonnettes, semelles mobiles, cirage et grand choix de chaussures en magasin. P 816 F 948

**Economisez le GAZ et le CHARBON**

et pour cela consommez les plats cuisinés et les conserves **Seerhof**

Quelques minutes suffisent pour réchauffer les mets déjà cuits!

**A REMETTRE**

dans localité de la Suisse romande, une entreprise de **TRANSPORTS FUNÉBRES**

**Cercueils et Couronnes mortuaires**

Peu de reprise. — Facilités de paiement à prendre sérieux offres garanties. 938 Adr. : Frères sous chiffres P 315 M à Publicitas S. A., Montrouge.

**Liquidation totale EGGER & MAYER**

(transférés Route des Alpes)

Sautours pour dames. — Broches. — Chaines de montre pour messieurs. — Papeteries. — Cache-pots. — Cadres. — Vases à fleurs. — Boîtes à bijoux, à gants, à mouchoirs, etc.

**30 % rabais**

**Vente juridique**

L'office des poursuites de la Sarine vendra, en 3<sup>ème</sup> mise, mercredi 14 février, à 2 h. après midi, son bureau : 5 lots Etat de Fribourg, 1 lot théâtre Route-dam et Berne, 5 lots Bevilacqua, 1 lot ville de Fribourg, 1 lot ville de Paris, etc. 917

**Banque Commerciale & Agricole, Fribourg E. ULDRY & Co**

Nous payons en compte courant 4 %

Par bons à six mois, au porteur, intérêts 4 1/2 % l'an

payables à l'échéance

Par obligations à 3 ou 5 ans 5 %

**Morue (stockfish)**

à 2 francs le kg.

**Pois verts et haricots en boîtes**

Tripes à la Milanaise et à la Mode de Caen en boîtes ETC., ETC. P 767 F 877

Se recommande, **G. STEINER** Magasin de la Croix-Blanche MORAT

**Vente de bois aux enchères**

Judi 15 février, on vendra aux enchères, par voie de mises publiques, dans la forêt de Moncor, environ 40 moules hêtre, 1500 fagots hêtre, 70 billons sapin et de hêtre, 70 m<sup>3</sup>, 5 piles chêne, 6 m<sup>3</sup>, 5 petits chênes et 20 tas de branches hêtre et sapin. Rendez-vous des mises, à 2 h., à l'entrée de la forêt. L'inspecteur de l'Etat : P. GONDE.

**VENTE RENVOYÉE**

La vente de bois de Châtouney, annoncée pour le 16 février, est renvoyée au 19 février.